



MAIRIE DU 4^e ARR.

**COMPTE-RENDU DU COMITÉ D'INITIATIVE ET DE CONSULTATION
D'ARRONDISSEMENT (CICA) DU 4^e ARRONDISSEMENT DE LYON**

=====

Séance du mercredi 1^{er} mars 2023 – 17 h 30

Thème : Le quartier Pernon

RÉMI ZINCK :

Mesdames, Messieurs, bonsoir à toutes et tous. Bienvenue à la Mairie du 4^e arrondissement pour ce CICA. Je voudrais remercier ce soir, à ma gauche, Monsieur GIRAULT qui est adjoint au Maire de Lyon, en charge de la Politique de la ville et des Actions citoyennes, ainsi que Monsieur Nour Eddine ELLOUK, qui est le Directeur de l'Agence Centre – Grand Lyon Habitat, nouvellement et fraîchement nommé je crois, depuis la semaine dernière. Il est accompagné de Monsieur Damien CHÉNEL, Directeur de la Prévention et Vie Sociale.

Nous allons commencer car vous savez que l'on a qu'une heure pile poil puisque derrière, il y a le Conseil d'arrondissement que l'on ne peut pas retarder. Donc pour être efficace, il y aura des questions, évidemment les plus pertinentes possibles mais aussi les plus courtes, et des réponses les plus complètes. Loïc tu veux rajouter quelque chose ?

LOÏC RIGAUD :

Juste rappeler que le CICA est une instance règlementaire pour les Conseils d'arrondissement et une tradition, maintenant, pour notre Mairie du 4^e et notre majorité. Des CICA que l'on souhaite ouverts au maximum de monde et du coup, je vous remercie à tous d'être présents nombreux ce soir pour pouvoir échanger. CICA qui jouent un rôle important de co-construction des sujets de l'arrondissement entre les habitants mais aussi les associations du territoire et donc la majorité en place, mais également un rôle d'interpellation ou de

proposition des associations pour coconstruire cette cité. Dans les différents CICA, nous avons pu porter un certain nombre de thématiques ; on les thématise sur le 4^e arrondissement. La jeunesse a déjà été traitée, les questions autour du transport, et donc aujourd'hui, il s'agit d'un CICA autour du quartier Pernon qui a été demandé par les habitants et les élus. À ce titre, je voulais remercier Monsieur le Directeur et Monsieur l'Élu d'être là aujourd'hui. Également remercier l'assistante sociale et Madame la Directrice pour sa présence. Le timing étant serré, nous allons un peu vite sur les prises de parole. Je vous propose donc de passer à la première question et nous aurons ensuite une réponse de Monsieur GIRAULT, adjoint à la Politique de la Ville. Une première question du Conseil du Quartier Ouest. Élisabeth, si vous êtes prête.

ÉLISABETH BLACHÈRE :

Bonjour Monsieur le Maire, bonjour mesdames et messieurs les élus, et bonjour tout le monde. Je vais lire la question au nom du Conseil de Quartier Croix-Rousse Ouest sur le quartier Pernon. D'abord, le contexte.

Les habitants du quartier Pernon – Flammarion – Chazière constatent depuis plusieurs années une dégradation de l'ambiance dans le quartier et une insécurité croissante. Les logements sociaux comptent de plus en plus de familles en précarité, une nouvelle population est arrivée qui ne se mélange pas à l'ancienne et encore moins à la population bourgeoise alentour. Les jeunes en déshérence, souvent déscolarisés, commettent des incivilités, des vols, des agressions. Les scooters roulent à folle allure aux abords de l'école La Fontaine, mettant en danger les enfants à la sortie de l'école. Le trafic de drogue s'intensifie dans le secteur Pernon–Flammarion. Concernant l'école, cette ambiance génère le départ de beaucoup d'enfants du quartier vers les écoles privées ou par la voie des dérogations, ce qui ne facilite pas la mixité sociale. L'été 2022 a été particulièrement chaud : incendie de scooter devant le centre social, incendie d'un arbre place Flammarion, vols et agressions. Des jeunes qui ne partent pas en vacances et qui sont désœuvrés, et plus encore en juillet/août. Dès le mois de septembre 2022, le Conseil de Quartier a souhaité que cette question face l'objet d'un CICA. Parallèlement et à cette même période, à l'initiative du centre social Pernon et de parents d'élèves très inquiets, un collectif qui s'est nommé « Pernon apaisé » s'est créé, rejoint très naturellement par plusieurs membres du Conseil de Quartier Croix-Rousse Ouest et par l'association des locataires des tours Pernon. Une éducatrice de terrain a participé à certaines de ces réunions, témoignant des difficultés de son travail en raison du manque de moyens financiers et humains. Ce collectif a été reçu, en novembre, par messieurs Rémi ZINCK, notre maire, et Alexandre CHEVALIER, conseiller d'arrondissement dont la mission au sein de la Mairie du 4^e s'est récemment élargie à la jeunesse. Le collectif « Pernon apaisé »,

soucieux de coconstruire des solutions, a été entendu. Cette rencontre a eu pour première conséquence la participation de deux de ses membres, le 2 janvier, à la Commission de Sécurité qui réunit la Mairie du 4^e et les polices nationale et municipale. Les policiers ont écouté nos difficultés, en particulier pour porter plainte. Ils ont confirmé une aggravation des problèmes de sécurité dans le quartier et ont souhaité la participation du collectif pour signaler tout évènement anormal. Le collectif a donc les coordonnées des policiers à contacter. Des patrouilles plus nombreuses sont constatées et il est évident que cette présence policière est utile et doit perdurer.

Deuxième conséquence de cette rencontre de novembre, Monsieur le Maire a invité le collectif au Comité de pilotage « Action Pernon » dont la première réunion a eu lieu ce 18 janvier. On est écoutés, on avance, mais la situation reste inquiétante avec en particulier, le vieillissement de la population actuelle dans les tours Pernon et l'arrivée future de nouvelles familles certainement plus fragiles. Alors nos questions ; ce constat quant à la situation actuelle ainsi que les perspectives de difficultés futures posent de façon cruciale la question des moyens financiers et humains, avec comme seule solution proposée jusqu'à présent : le redéploiement des moyens existants. Donc, nous demandons :

- Comment obtenir d'autres moyens ?
- Pourquoi ne pas classer un périmètre de ce quartier en quartier de veille active, comme cela existe ailleurs à Lyon ?
- Qui décide ? En fonction de quel(s) critère(s) ?
- Et enfin, quand doit-être renouvelé le contrat de ville ?

Merci de votre attention et de vos réponses.

RÉMI ZINCK :

Merci Madame. Monsieur GIRAULT va vous répondre.

JEAN-LUC GIRAULT :

Merci de votre invitation et de vos questions. C'est le bon moment effectivement, de m'interpeller sur ce sujet puisque, vous le savez, le contrat de ville va s'achever à la fin de cette année-là. Il a été prorogé déjà deux fois, donc je dirais que c'est déjà un vieux contrat de ville qui ne correspond plus, effectivement, tout à fait, ni à la géographie, ni aux critères qui ont été défendus dans ce projet-là. Donc pour l'instant, nous avons fait le bilan sur la fin de l'année dernière, là nous sommes en train de faire les programmations pour l'année 2023, et le reste de l'année sera consacré à réécrire des projets de territoire. En fait, c'est un

contrat qui se fait avec l'État, la Métropole et la Ville. C'est à plusieurs étages en quelque sorte, donc l'État, lui, contractualise avec la Métropole et ensuite, cela se décline sur chaque territoire. C'est donc aussi le moment de réinterroger la géographie, vous avez raison. Pour cela, l'État ne nous laisse quand même pas beaucoup de marge puisque la géographie des quartiers de la politique de la ville – je parle des quartiers de la politique de la ville, on verra les QVA après – ont un seul critère et sont déterminés par la Ville en fonction du taux de pauvreté. Ils vous font des petits carreaux et s'il y a un taux de pauvreté de 35 % qui leur correspond, ils déterminent ce quartier-là en quartier politique de la Ville. On avait souhaité que ce critère soit changé ou complété par d'autres éléments, mais l'État a refusé, et donc nous restons sur ce seul critère unique qui, à mon avis, est trop pauvre parce qu'il y a des critères d'usage, d'autres critères que la pauvreté qui feraient que ces quartiers pourraient être classés en politique de la ville. Mais c'est le choix de l'État et malheureusement, on ne peut pas aller contre. En revanche, ils ont fait une petite ouverture, c'est de nous proposer que certains quartiers qui sont actuellement en QVA (en quartiers de veille active), où l'État n'intervient pas financièrement - c'est-à-dire que c'est la Métropole et la Ville qui interviennent ; l'État s'est désengagé sur ces quartiers-là - l'ouverture est donc de refaire basculer certains quartiers de veille active en quartiers politique de la ville, si l'on arrive à démontrer que la situation ne s'est pas améliorée et s'il y a des difficultés qui émergent nouvellement. La Ville a donc fait son devoir et a proposé l'élargissement de certains quartiers en politique de la ville, pour qu'il y ait une cohérence sur le territoire. Car la difficulté, c'est aussi que d'un côté, il y a un quartier en politique de la ville et puis que de l'autre côté, quand on traverse la rue, il n'y est plus. L'idée, c'est que l'on puisse avoir une cohérence sur tout le territoire, élargir aussi à l'usage que font les habitants de ce quartier-là. Nous avons donc fait des propositions qui restent sans réponse. L'État est très peu bavard sur le prochain contrat de ville. Nous avons eu trois informations, trois étapes. On nous a dit qu'il fallait travailler avec les habitants le prochain projet de territoire, c'est-à-dire que l'idée est de réécrire, donc il y a ce projet au niveau de la Métropole, et après on décline sur chaque territoire. L'idée étant que chaque projet de territoire soit le plus adapté aux difficultés ou aux avantages et qualités que peut avoir ce quartier-là. Donc, ce ne sera pas la même chose à la Cité Jardin, à la Guillotière ou dans le 8^e. Chaque territoire a ses particularités et il faudra, évidemment, en tenir compte dans le projet de territoire que nous allons réécrire avec les habitants, les associations et les structures en place. Sur les quartiers politique de la ville, nous attendons la réponse et l'on nous a dit, en plus, que l'on verrait la géographie à la fin du processus, ce qui me semble un peu marcher sur la tête puisque l'on va faire travailler des gens sans savoir s'ils seront réellement en quartiers politique de la ville ou pas, mais bon, c'est l'État et parfois ses incohérences.

En ce qui concerne plus particulièrement votre demande d'être classés en QVA, cela appartient davantage à la Métropole et à la Ville de faire ce choix-là.

Comme nous n'avons pas l'information, il se murmure plein de choses, notamment qu'il n'y aurait plus de QVA, mais on n'en sait rien du tout, donc nous allons faire comme s'ils continuaient. En plus, cela me semble peu logique qu'il n'y en ait plus, dans la mesure où l'État n'intervient pas, donc cela ne lui coûte rien, cela permettrait, au contraire, aux villes de s'organiser et de gérer cela.

Nous avons donc retenu quelques critères pour les futurs QVA de Lyon :

- Les quartiers dont on a demandé le classement en QPV qui n'aurait pas abouti, et qui resteraient à ce moment-là, en QVA ;
- Les quartiers qui auraient un seuil de pauvreté important et qui cumuleraient d'autres signaux de dégradation : le chômage ; ce que l'on appelle les NEET, c'est-à-dire les jeunes qui ne sont ni en formation, ni en emploi ; les familles monoparentales ; le taux de diplôme, etc. Nous avons déjà regardé un peu et l'on voit que dans tous les arrondissements, il pourrait y avoir des quartiers qui correspondent à cette définition ;
- Et puis, il pourrait y avoir aussi comme troisième critère, les QVA qui sont actuellement QVA et qui n'ont pas été proposés à passer en QPV.

Suis-je clair ? N'hésitez-pas à me le dire parce que pour moi, c'est assez limpide.

Concernant le premier critère, on demande à l'État que certains QVA puissent passer en QPV, donc si l'État refuse, on les garde en QVA.

ÉLISABETH BLACHÈRE :

Si ces quartiers passent en politique de la ville, cela fait plus de QVA ou l'on ne raisonne pas comme cela ?

JEAN-LUC GIRAULT :

Pas forcément. Il faut savoir aussi que l'État va faire ces transformations, ces changements de géographie, à enveloppe constante. Cela veut dire que s'il y a plus de QPV partout en France, il y aura donc moins d'argent dans chaque QPV. Il existe donc aussi ce risque-là. Donc pour nous, il s'agit d'un travail qui commence maintenant, de voir quel quartier nous allons mettre en QVA ou pas. Les choses auxquelles je tiens, c'est qu'il y ait une coordination, c'est-à-dire que l'on a déjà quelques quartiers qui sont en QVA, par exemple le Bas des Pentes, dans le 1^{er} arrondissement. Mais on voit qu'il y a besoin de quelqu'un qui s'occupe du suivi de l'évolution de ces territoires, qui gère un peu les associations, qui les mette en lien, qui les coordonne car sinon, on peut saupoudrer comme cela les subventions, mais il y a besoin de plus, il y a besoin que les associations puissent travailler en bonne intelligence, que leurs actions se complètent et ne se chevauchent pas, essayer aussi qu'il n'y ait pas de trou dans la raquette. L'idée, c'est qu'il va falloir – et cela, je ne l'ai pas encore

obtenu, mais nous sommes au tout début de la réflexion – que ces QVA soient managés, qu’il y ait une ingénierie de coordination et de suivi.

(Question hors micro inaudible)

JEAN-LUC GIRAULT :

Je peux vous dire que votre arrondissement Pernon est dans la cible et effectivement, on l’a noté et bien intégré, à la demande de Monsieur le Maire d’ailleurs, qui nous a alertés sur ce territoire ; et l’on a effectivement, dans la cible, ce territoire qui pourrait passer en QVA. Je ne dis pas qu’il va passer en QVA demain puisqu’il y a encore tout ce travail à faire, mais il est en effet ciblé pour passer en QVA. L’échéance ne sera pas avant la fin de l’année 2023.

MICHÈLE SICAUD :

Michèle SICAUD, la directrice des Centres sociaux de la Croix-Rousse. Il y a le Centre social Grand’Côte et Pernon. Je suis donc là pour Pernon même si j’ai réagi par rapport à Grand’Côte et veuillez m’en excuser, ce n’est pas l’objet. Je disais juste qu’effectivement, le quartier Pernon était un quartier qui était en QPV avant et qui était passé en QVA, il y a à peu près 15-18 ans. Les habitants seraient là pour le confirmer, moi je n’étais pas directrice à ce moment-là, et puis la prévention peut aussi affirmer. On peut donc dire que cela fait très longtemps que ce quartier donne des signes d’inquiétude qui se sont renforcés. On adhère à tous les propos qui ont été dits et l’on peut dire que nous faisons les mêmes constats. On fait un diagnostic de territoire, très régulièrement, dans le cadre de notre projet social, et on peut confirmer les soucis de pauvreté, de précarité et un sentiment d’insécurité très fort de la part des habitants.

LOÏC RIGAUD :

Je me permets, nous avons un ordre du jour, donc on va essayer de tenir l’ordre du jour. Pour rappeler le principe, les associations qui le souhaitent font partie du CICA et après, nous préparons l’ordre du jour avec les associations. Il y a donc un cadre démocratique qui nous permet d’effectuer ce travail-là. Les associations rédigent les questions qu’elles ont travaillées au préalable, et c’est cela que l’on étudie aujourd’hui.

Élisabeth, avez-vous encore une précision ou pas ? Car Monsieur GIRAULT ne restera pas toute la réunion. Donc sur ce volet-là, on termine, et après nous passerons à Monsieur HAUDUROY.

ÉLISABETH BLACHÈRE :

J'ai deux choses à dire. D'abord, il y a ici, dans la salle, plusieurs personnes du Conseil de Quartier très actives dans ce dossier qui ont peut-être des questions à poser. Non ce n'est pas possible ? Ce n'est pas grave.

MICHÈLE SICAUD :

Les questions qui avaient été posées, c'étaient les moyens humains et financiers, donc voilà.

(Intervention d'une personne dans le public)

LOÏC RIGAUD :

Je suis désolé. Il y a un cadre à ce CICA.

Élisabeth, ce que je vous propose, c'est de prendre cinq minutes si vous voulez échanger avec des personnes, et puis vous pouvez prendre leurs questions, du coup il y a un cadre démocratique qui est fixé et on va essayer de le suivre jusqu'au bout.

ÉLISABETH BLACHÈRE :

Je reprends ce qui vient d'être dit : comment, très concrètement, cela va se passer ? Est-ce que l'on sera consultés, invités à participer par rapport à ce territoire ? Parce que ce n'est pas tout le quartier Pernon – d'ailleurs, je crois que cela n'existe pas le quartier Pernon pour tout dire – mais il y a les tours Pernon, mais il y a aussi des secteurs rue Philippe de Lassalle, même rue Chazière. Il y a donc un tracé très particulier. Nous souhaiterions donc savoir comment nous allons être associés à ce travail, au-delà de cette journée-là.

JEA-LUC GIRAULT :

Pour ma part, je suis tout prêt à venir vous rencontrer, à venir sur le terrain, pour que l'on puisse effectivement voir comment vous voyez les choses. L'idée, c'est de réécrire ce projet avec les habitants et de capter leurs besoins. Donc je suis tout prêt à venir vous rencontrer sur le terrain et que l'on puisse effectivement échanger à ce moment-là. Alors, si je viens, cela ne veut pas pour autant dire que c'est une garantie que ce soit en QVA, mais on peut commencer à avancer la réflexion.

Pour l'instant, je n'ai pas de garantie que ce soit en QVA, je le répète, mais nous faisons ce travail-là en ce moment, donc on peut y réfléchir.

ÉLISABETH BLACHÈRE :

Alors, on note bien que l'on va pouvoir travailler avec vous.

JEAN-LUC GIRAULT :

Exactement.

LOÏC RIGAUD :

Merci pour cette question et ces échanges. Monsieur Richard HAUDUROY, vous avez la parole pour la Croix-Rousse n'est pas à vendre, donc une deuxième question sur les projets urbains et de jeunesse.

RICHARD HAUDUROY :

Pour la Croix-Rousse n'est pas à vendre, nous avons attaqué le problème par des statistiques qui nous ont été données par Pôle emploi, que l'on a obtenues et qui s'affichent (*cf. diapositive*) ; et ce qui nous inquiète, c'est la jeunesse et le taux de chômage de la jeunesse qui est en augmentation sur le quartier de la Croix-Rousse. Contrairement à l'évolution du chômage sur l'ensemble de Rhône-Alpes-Auvergne. Cela signifie bien, si je déchiffre, que c'est +7 % pour les moins de 26 ans, alors qu'en fait, sur Auvergne-Rhône-Alpes, on a une baisse du chômage de 10 %. Donc l'écart est de 17 %. Je pense que les élus s'en rendent compte, il n'y a pas de problème, mais c'est pour vous donner une idée qu'effectivement, c'est assez symptomatique de ce quartier et de ce qui peut se passer avec la jeunesse. Alors, je ne vais peut-être pas vous abreuver de catégories de A ou B mais enfin, la catégorie A, ce sont des gens qui n'ont aucune activité, et la catégorie B, ce sont des gens qui ont une activité partielle, à savoir moins de 72 ou 78 heures par mois. C'est cela qui nous a effectivement, interrogés. Donc on se dit qu'à un moment donné, il y a une rupture de socialisation d'un nombre important de jeunes qui est en train de s'opérer à travers les ruptures scolaires, car si l'on va plus loin, on s'aperçoit aussi que – quoique non là, nous n'avons pas les statistiques –, mais au niveau Rhône-Alpes, au niveau des diplômés, etc. Mais ce sera intéressant, car je pense que Pôle emploi les a, vous en parliez tout à l'heure. Rupture scolaire, peut-être rejet de la société ou plus simplement, le sentiment ou la réalité – on ne sait pas – de ne pas avoir leur place dans la société. Ce que l'on souhaite dire en fait, c'est que l'on est bien conscients qu'il y a un travail de fait avec le C.L.A.S.S, qu'il y a des acteurs sur le territoire, notamment les centres sociaux, la MEJ (Maison de l'Enfance et de la Jeunesse) qui sont très efficaces ; mais, pour la tranche d'âge de 16 ans à 20 ans, 21-25 ans, il n'y a quasiment rien. Donc effectivement, l'âge de la sociabilisation, de devenir un citoyen, n'est pas chose facile. Ce que

nous souhaitons en fait, c'est que, pourquoi pas, ces acteurs – et là il faut que les élus soient présents, mais aussi GLH parce qu'il y a des mètres carrés sociaux qui peuvent être donnés dans les nouvelles constructions qui vont se faire – fassent en sorte qu'il y ait des moyens qui soient mis en place pour s'intéresser, travailler et permettre à des jeunes de la tranche d'âge de 16 à 25 ans, qu'ils puissent s'exprimer, construire également. Il nous a semblé qu'effectivement, les Maisons des Jeunes et de la Culture... alors, il y a une définition des maisons des jeunes et de la culture qui ont pour vocation d'avoir un rôle de lien social très fort et de faire rencontrer les acteurs ; on se retourne vers les élus et l'on espère qu'ils vont pouvoir agir et pour cela, il faut des finances, des personnes, et c'est un peu ce que nous souhaitons et l'on soutient bien évidemment, la proposition de QVA, car nous aussi, nous partageons tout à fait ce dispositif.

Donc la question c'est : que pouvez-vous faire ? Et avec qui ?

REMI ZINCK :

Merci. Je vais vous répondre, déjà en prenant un petit peu de hauteur. Qu'est-ce que l'on peut faire pour la jeunesse dans un pays où il n'y a déjà pas un enseignant devant chaque classe, parce que l'État n'est pas capable de mettre un enseignant devant chaque classe ? Et vous vous retournez vers le Maire d'arrondissement et vous lui dites : qu'est-ce que vous faites ? Donc je vais faire en effet, avec les collègues, ce que je peux dans une situation où l'on n'est pas aidés. C'est quand même le contexte actuel, la déscolarisation d'un nombre d'élèves. Et je suis bien placé pour le savoir, je suis enseignant en lycée professionnel donc ces élèves-là, je les ai vus, à l'occasion du Covid, partir, s'envoler, disparaître et c'est une habitude hélas, qui est déjà importante et ancienne et qui continue à perdurer, c'est-à-dire l'absentéisme et le décrochage scolaire qui est important. Pour moi, la première Maison des Jeunes et de la Culture, en tant qu'enseignant, c'est l'établissement scolaire. C'est là que ça se passe, pour moi, au départ. Ce qui ne veut pas dire que le reste n'existe pas, mais pour moi, cela se passe là. Et là, ce n'est pas l'arrondissement qui est en jeu, c'est l'État et toutes ses missions régaliennes qui, pour l'instant, n'assure pas correctement pour prendre en charge toute la jeunesse. Quand on voit les sommes consacrées à chacun des jeunes, on voit bien que ce ne sont pas les élèves en difficulté qui sont plus pris en charge. Excusez-moi, Monsieur HAUDUROY, cela vous fait rire, mais moi c'est une réalité quotidienne. Ensuite, concernant une Maison des Jeunes – le sujet est suffisamment grave et vous le présentez comme tel pour ne pas que je le prenne à la gaudriole, voyez-vous, donc je réponds de la manière dont je le souhaite – , il y a donc aussi un centre social, qui a des missions et il ne s'agit pas de remplacer les uns par les autres. M. CHEVALIER va compléter mon propos quant à la suite.

ALEXANDRE CHEVALIER :

Merci, désolé pour mon retard, je vais effectivement essayer de répondre au plus juste. Si je comprends bien, on en était à cette deuxième question qui portait sur les jeunes. On a des acteurs qui existent sur la Croix-Rousse et qui travaillent en direction de la jeunesse. Monsieur le Maire vient de le rappeler, nous avons le centre social mais pas seulement, nous avons aussi la MEJ que vous connaissez. On a la Ka'Fête ô Mômes qui est dans le 1^{er} arrondissement mais qui intervient aussi sur le 4^e, et l'on a aussi tout le tissu des clubs sportifs. L'idée, pour nous, c'était de remettre tous ces acteurs – alors non pas au travail parce qu'ils y étaient déjà – et l'on a aussi des éducateurs de rue, il ne faut pas que je les oublie car ils jouent aussi un rôle très important dans l'accompagnement de cette jeunesse. Donc l'idée, pour nous, n'est pas de les remettre au travail puisqu'ils sont déjà au travail, mais plutôt de les accompagner dans leur travail et peut-être, de rediriger certaines de leurs missions. Nous avons monté un groupe que je coordonne, que l'on appelle « Action Jeunesse », dans lequel on réunit l'ensemble des acteurs que je viens de citer. Ce groupe de coordination a pour objectif vraiment, d'une part, de mettre tous ces acteurs autour d'une table, de pouvoir se coordonner en termes d'actions et ne pas se marcher dessus parce que certains pouvaient effectivement aller sur le territoire de l'autre. Pendant quelques années, on avait des acteurs qui sont venus travailler sur une partie du territoire alors que finalement, il y en avait déjà un autre qui y était, enfin, l'idée était de remettre un peu d'huile dans tout cela et puis surtout, de recréer une dynamique jeunesse qui n'existait plus – il faut aussi le reconnaître – c'est-à-dire que l'on n'avait plus vraiment de secteurs ados à proprement parler ; on en a eu un pendant très longtemps sur le 4^e mais qui n'existe plus depuis très longtemps non plus. Donc il faut, aujourd'hui, que l'on recrée ce secteur adolescents porté par tous ces acteurs-là justement, sans que cela ne repose que sur un seul acteur, pour que finalement, ces jeunes que l'on voit et qui pour la plupart s'ennuient – je crois que c'est principalement ça aussi la cause de leur problématique, ils rouillent comme vient de dire Monsieur le Maire, mais finalement c'est un peu ça –, donc il va falloir qu'on les occupe. Il ne s'agit pas de les occuper pour les occuper, mais c'est de redonner du sens et d'avoir un vrai accompagnement éducatif. Nous nous sommes réunis avec les acteurs de l'éducation spécialisée pour que l'on pense accompagnement éducatif avec différents outils, cela peut être à travers des chantiers. Là aussi, nous prévoyons de remettre un peu le paquet sur ces chantiers jeunes qui permettent de les mobiliser et de leur redonner du sens, et de leur donner parfois l'envie de raccrocher un cursus scolaire. Monsieur le Maire l'a dit, nous avons eu cette problématique pendant le Covid, on a eu beaucoup de décrochages scolaires, et notamment auprès de ces jeunes du secteur Pernon. Il faut donc que l'on

remette un peu tout le monde au travail, que l'on remette aussi ces jeunes un peu en selle. Tout cela ne se fait pas d'un coup de baguette magique en disant le matin, je me réveille et je remets tout le monde au travail ; cela va prendre du temps, on le sait. En revanche, nous allons essayer de proposer des choses le plus rapidement possible, comme les chantiers par exemple, nous allons essayer d'en faire un maximum sur la période d'été. Je vais aussi beaucoup mobiliser les acteurs sportifs *via* le dispositif « Métropole Vacances Sportives », qui va permettre aux clubs du 4^e de recevoir des subventions pour proposer des stages sur l'été, des stages de mobilisation sur la période d'été. Donc tout cela va se mettre en place. On a aussi pour projet, vous le savez, de réoccuper cette Maison Baillieu qui était occupée par un gardien et d'en faire un nouvel acteur aussi de la jeunesse. Nous allons donc accueillir une structure qui aura pour mission de faire une proposition en direction de cette jeunesse, et notamment de cette jeunesse adolescente. Car j'insiste encore bien là-dessus, autant chez les jeunes jusqu'à 14 ans on est quand même bien pourvus sur le 4^e, mais à partir de 14 ans, il ne se passe plus grand-chose. Donc là, retrouver un acteur qui pourrait prendre en charge cette jeunesse. Concernant le terrain de Baillieu, nous allons aussi travailler avec les Sports pour qu'il y ait un accès beaucoup plus libre et beaucoup plus ouvert, que ce soit classé comme un terrain de proximité comme l'est par exemple le Tacot ou comme l'est l'autre terrain, dont je ne me rappelle plus le nom qui est rue Chazière. L'idée est d'avoir un terrain de proximité qui en plus, celui-là, est bien placé vu qu'il a assez peu de voisinage, donc on peut faire du bruit, du sport, etc. On va donc essayer d'avoir cette offre assez diversifiée tout autour du quartier Pernon. Après, sur le quartier Pernon en lui-même et dans le cadre de la rénovation, je n'ai pas entendu aujourd'hui de projet spécifique en direction de ces jeunes. Par contre, ce qui me semblerait en tout cas intéressant – et il faudra le travailler avec le centre social et peut-être le nouveau directeur qui devrait arriver ou est arrivé, M. Habouzit –, c'est de travailler sur le développement d'un secteur ados, qu'il y ait un emplacement dans le quartier. C'est un projet dont il faut que l'on en discute avec tout le monde. Je sais que le secteur ados existe déjà mais est ce qu'il a un lieu à proprement dit en dehors du centre social ? Oui ?

MICHÈLE SICAUD :

Excusez-moi, mais les propos que vous venez de dire sont difficiles parce que le centre social a quand même développé, et depuis très longtemps, des actions envers les jeunes et bien au-delà de 14 ans. Il y a toujours eu des choses qui se sont déroulées au Centre Social Pernon et Centre Social Grand'Côte pour les jeunes et pour les jeunes du quartier. Je veux donc juste rétablir un peu des choses.

ALEXANDRE CHEVALIER :

C'est pour cela que je disais que vous étiez déjà au travail et qu'il existait déjà des choses.

MICHÈLE SICAUD :

En fait, nous ne l'avons jamais arrêté le travail. Effectivement, il y a eu une période de rupture qui s'appelle le Covid, que tout le monde a subi difficilement, et l'on essaye de reprendre les choses. On s'est donc réunis pour pouvoir, effectivement, travailler sur la jeunesse, en mieux, pouvoir retravailler et être plus en direction de la jeunesse et de manière cohérente. C'est quand même un travail que l'on faisait déjà avant aussi. Bref, nous n'avons jamais travaillé n'importe comment non plus. En fait, nous continuons et nous sommes contents de pouvoir participer à tout cela. Effectivement, nos moyens sont restreints, comme vous l'avez dit, il n'y a pas que l'Éducation nationale mais tous les acteurs de la jeunesse et des centres sociaux, la prévention, etc., où les moyens sont de plus en plus réduits. On travaille aussi avec la CAF car on a des missions qui sont définies par d'autres acteurs, donc on essaye aussi de les mettre en place. On développe actuellement de « l'Aller vers », de la proximité, mais c'est vrai que l'on ne peut pas être derrière tous les adolescents et tous les jeunes. On est bien d'accord, on est peu nombreux pour le faire. Tant mieux si l'on accueille un nouvel acteur de la jeunesse sur le quartier Pernon où l'on est déjà, et l'on verra ce que l'on peut faire. Pour répondre à Monsieur HAUDUROY aussi par rapport à la MJC, c'est vrai que l'on est un centre social et on fait aussi des actions, et même un peu plus, on travaille un peu différemment par rapport à la MJC, mais on est une structure équivalente à une MJC.

ALEXANDRE CHEVALIER :

Oui, c'est ce que j'allais aussi répondre à Monsieur HAUDUROY. Je ne vois pas l'intérêt aujourd'hui d'une MJC sur le 4^e, alors que l'on a un centre social. C'est le travail que l'on est en train de mener, ce sont les missions que l'on se fixe, ensemble, peut-être d'avoir un axe un peu plus important ou prioritaire sur cette jeunesse.

LOÏC RIGAUD :

Nous allons compléter le tour de table et l'on refera un tour si cela vous va. On va donner la parole à Matthieu ARRONDEAU pour les questions d'emploi, et après ce sera Monsieur ELLOUK sur des questions autour de GLH.

MATTHIEU ARRONDEAU :

Bonsoir à tous. Je vais être très rapide. Je suis Matthieu ARRONDEAU, adjoint au Maire du 4^e sur les questions économiques, d'emploi et d'insertion. Je voulais vous informer que nous travaillons avec Nadège BORRON, Conseillère d'arrondissement à l'Action Sociale, sur un évènement – j'entendais parler « d'Aller vers » tout à l'heure –, on se met en lien avec la MMIE, la Mission Locale et l'ensemble des partenaires de l'insertion qui interviennent sur notre territoire, pour organiser un évènement qui soit tourné vers la jeunesse mais pas que. Il aura lieu sur la place Flammarion et la rue Dangon. C'est un projet qui va réunir l'ensemble des partenaires. Pour donner une information générale et globale sur les dispositifs qui peuvent exister pour l'ensemble de la population, notamment des jeunes – alors j'ai vu aujourd'hui encore que beaucoup de personnes ne sont pas informées de leurs droits – donc l'idée est aussi d'informer sur tous les droits disponibles et tous les accompagnements qui sont à leur disposition. L'évènement aura lieu le vendredi 28 avril. On vous tiendra forcément au courant. Cet évènement s'appelle le Village de l'Action Sociale, de l'Insertion et de l'Emploi. Il y aura beaucoup d'évènements, on se veut aussi festifs. Pôle emploi sera présent aussi pour mettre en place une action spécifique. Nous espérons qu'il y aura du monde et que vous serez présents. Je sais que certains partenaires ont déjà reçu l'invitation et seront présents, donc je les remercie déjà. Donc, cela s'appelle le Village de l'Action Sociale, de l'Insertion et de l'Emploi, le VASI'e. Je vous remercie.

LOÏC RIGAUD :

Merci, Monsieur ARRONDEAU. Je vais donner la parole à Monsieur Nour Eddine ELLOUK, qui est Directeur de l'agence GrandLyon Habitat sur le territoire, qui a eu une interpellation sur la question des infrastructures et des mètres carrés disponibles. Alors, pour la jeunesse, c'était un peu ciblé jeunesse, mais aussi pour la vie sociale sur le quartier (c'est une question qui revient souvent) dans le futur projet – j'imagine que c'est ça que vous vouliez évoquer, Monsieur HAUDUROY – de rénovation du quartier Pernon et d'agrandissement, bien sûr.

NOUR EDDINE ELLOUK :

Je vais parler modestement puisque j'ai exactement trois jours d'ancienneté sur ce poste-là. Donc je vais me re-présenter pour ceux qui sont arrivés en retard : Nour Eddine ELLOUK, je suis le nouveau Directeur d'Agence Centre et je suis aussi toujours en activité sur une autre agence qui est l'Agence Sud-Est où j'ai passé 7 ans. Je suis à cheval sur les deux agences pendant encore deux mois, d'où mon arrivée récente et le fait que je ne sois pas encore forcément totalement disponible pour le patrimoine de l'Agence Centre. Alors, en effet, j'ai

cru comprendre qu'il y avait un projet sur le plateau – en tout cas côté Pernon – de densification, de création de nouveaux immeubles pour garantir une certaine mixité qui vous est chère, puisque visiblement, il y a cette crainte de pauvreté et de faire en sorte que les gens pauvres restent entre eux. Je ne vais pas revenir sur la question de l'attribution non plus. Mais en effet, il y a ce projet de création de nouveaux immeubles, avec potentiellement une surface en rez-de-chaussée qui pourrait être dédiée notamment à des structures. Je sais qu'il y en a une concernant l'intergénérationnel sur un des bâtiments qui doit être construit à terme, une dédiée aux personnes souffrant plutôt de pathologies Alzheimer, mais je n'ai pas eu écho, à ce stade, de projets concernant la mise à disposition de surfaces pour la jeunesse. Alors, je sais que l'on a un local que l'on a mis à la disposition d'une association, Funibus. Il y a également des locaux qui existent aujourd'hui et dont j'ignore à ce stade, la destination. Mais si l'attente était un local avec des mètres carrés en nombre, je n'ai pas la réponse à ce stade-là. J'entends le besoin, mais je ne peux malheureusement qu'à ce stade botter en touche car je n'ai pas de réponse. En tout cas, je n'ai pas eu écho d'un projet de mise à disposition de locaux spécifiques pour la jeunesse, en tout cas pour qu'elle puisse également y résider. J'ai bien ce projet intergénérationnel, ce projet plutôt médical pour les personnes qui souffrent de pathologies, mais pas de lieux dédiés pour la jeunesse. Je vais peut-être laisser la parole à mon collègue Damien CHÉNEL, qui est aussi un acteur de GrandLyon Habitat et qui porte, justement, la question de la vie sociale ; et quand on parle de vie sociale, c'est également toutes les strates intergénérationnelles, y compris la jeunesse.

DAMIEN CHÉNEL :

Juste rapidement, pour compléter le propos de Nour Eddine ELLOUK, on se retrouve dans beaucoup de sujets qui ont été abordés ce soir, notamment sur l'insertion et l'accès à l'emploi. On a fait une enquête OPS, l'enquête d'occupation sociale de nos logements – donc on gère 25 000 logements – où à ce jour, on a 40 % de chômeurs au niveau des titulaires de bail. Mais on est un acteur très impliqué dans l'insertion donc on parlait de la MMIE, il faut savoir que l'on est le premier bailleur social au niveau de l'insertion. On a fait plus de 200 000 heures d'insertion l'année dernière, par exemple, ce qui représente 130 équivalents temps plein et à ce jour, il y a des entreprises qui ont du mal à recruter. Tout notre travail, c'est de mobiliser cette jeunesse et ces personnes qui sont en demande d'emploi, pour faire des actions un peu de présentations des emplois et mettre les personnes en recherche d'emploi avec les entreprises qui recrutent. Ça, c'est vraiment notre travail au quotidien, j'allais dire. J'ai entendu aussi des chantiers jeunes donc là, effectivement, on travaille beaucoup avec les éducateurs de prévention – je crois que Monsieur est éducateur de prévention à la Sauvegarde 69 –, mais on fait aussi des centaines

de chantiers jeunes tous les ans pour travailler sur des réflexions de parties communes ou d'amélioration du cadre de vie, mais aussi de sensibilisation sur la citoyenneté et la participation des jeunes au bien vivre ensemble sur leur quartier. Nous sommes donc aussi tout à fait à l'écoute et preneurs de projets à développer avec vous. Et enfin, pour parler de tranquillité et de sécurité, puisque c'est aussi un vrai sujet, sur GrandLyon Habitat, on a trois personnes dédiées à la sécurité et tranquillité et on travaille en permanence avec les différents services, alors autant de la prévention que de la médiation, ou que de la sécurité avec les polices nationale et municipale. On participe également aux rencontres régulières organisées par la Mairie pour améliorer la situation sur les secteurs, et j'ai cru savoir que sur Pernon, par exemple, il y a des visites de parties communes qui sont organisées avec la police tous les mois, à ce jour.

LOÏC RIGAUD :

Merci. Je vais vous redonner la parole mesdames, messieurs. Monsieur HAUDUROY et Élisabeth. Si vous avez des questions, cela nous permet de faire un échange et éventuellement, on peut apporter d'autres éclairages sur les questions. Vous avez peut-être aussi d'autres propositions à nous faire sur le sujet.

ÉLISABETH BLACHÈRE :

Simplement, je voulais juste revenir – surtout pour les deux élus qui n'étaient pas là – mais on a posé la question sur les QVA et ce n'est peut-être pas clair pour tout le monde, mais c'était pour avoir effectivement, d'autres moyens et notamment des moyens humains, et donc évidemment, les éducateurs de terrain, les chantiers jeunes, sont des éléments très importants. On a vu ce qui se passait cet été, il n'y avait personne pour encadrer tous ces jeunes, et c'est là qu'il y a eu des problèmes. C'est vrai que quand il fait très froid, il n'y en a pas ou beaucoup moins. La question c'est : j'ai entendu, Alexandre, que vous allez mettre plein de gens au travail, mais il faudrait peut-être aussi que d'autres personnes soient recrutées pour travailler auprès de ces jeunes. Voilà, juste cela.

LOÏC RIGAUD :

Merci. Richard, vous vouliez parler.

RICHARD HAUDUROY :

Je ne peux aller que dans le sens d'Élisabeth car effectivement, il y a des mètres carrés, il y a des acteurs. Moi, j'apprécie le discours de Monsieur ARRONDEAU.

J'ai souri à votre discours, Monsieur le Maire, parce que je me situe moi tout simplement dans le quartier du 4^e arrondissement. Vous y voyez de l'inconsidération mais je partage. Il y a le C.L.A.S.S. avec Nadège BORRON qui a une commission culture, une commission jeunesse, etc. Après, il y a les acteurs, vous êtes là tous, comment on fait ? Y compris la Ville de Lyon. Ce qui est dommage, c'est que les élus de GLH qui sont des métropolitains, ce sont des élus métropolitains qui pourraient s'engager et venir aussi. On apprécie que vous soyez là bien sûr, mais ceux qui prennent les décisions, ce sont les élus métropolitains.

ANNE PELLET :

Bonjour tout le monde. Anne PELLET, Conseillère d'arrondissement d'opposition, de construction aussi. D'abord, je suis impressionnée par le nombre de personnes qui sont présentes et cela témoigne bien du fait qu'il y a un vrai problème dans ce quartier-là depuis longtemps, et que ce problème va crescendo, donc il faut vraiment en prendre la mesure. Je ne veux pas revenir sur les questions entre les rapports entre l'État et vous. Certes, chacun doit prendre sa part, mais si l'on attend à chaque fois que l'autre prenne sa part, on n'avance pas et je ne suis pas certaine que les histoires de QPV, QVA et autres passionnent tout le monde. Je crois que l'attente, aujourd'hui, c'est la façon dont on agit tout de suite – les moyens peut-être – mais aujourd'hui, ce qui intéresse les gens, c'est comment on agit pour éviter que cela continue et surtout, que cela s'aggrave. Je suis ravie d'entendre qu'il y a des chantiers qui sont en cours, des chantiers jeunes, une journée organisée par Matthieu ARRONDEAU. Il y a des tas de choses à faire, il y a des projets qui sont sûrement là, mais il y a deux domaines dont on ne parle jamais : le premier, évidemment, c'est le souci d'insécurité et d'incivilité qui est croissant, et comment faire mieux ? Alors déjà, les patrouilles, c'est un bon début, Monsieur le Maire, mais vous avez quand même une compétence de sécurité et on peut faire plus que ce qui est fait aujourd'hui sûrement, sur des secteurs qui sont vraiment visiblement dégradés et en attente en la matière. Et puis, après, pour la suite, l'inquiétude c'est déjà dans ces quartiers – et c'est vrai que l'on ne peut pas dire que c'est que Pernon, parce que ça va plus loin, ça va largement vers autant rue Philippe de Lassalle que rue Chazière, et jusqu'à la rue Bony. On aimerait que ces quartiers soient beaucoup plus apaisés, puisque c'est un mot qui vous est cher, avant de commencer à penser densifier avec de nouveaux immeubles qui, pour l'instant, donnent l'impression que l'on va ajouter des problèmes là où il y en a déjà beaucoup.

LOÏC RIGAUD :

Merci, Madame PELLET. Je vais donner la parole à Aline GUITARD et est-ce que Monsieur LEGUET de la Sauvegarde 69, vous souhaitiez prendre la parole après ?

Je vais donner la parole à Madame GUITARD d'abord, si cela vous va.

ALINE GUITARD :

C'est juste un petit aparté, d'abord parce que depuis tout à l'heure, tout le monde cherche comment appeler ce quartier. Ce quartier, il a un nom. Tous les quartiers de France ont un nom, un nom qui est un découpage posé par l'État. On a évoqué les QPV, QVA, qui sont des découpages de géographie de l'État, donc ce quartier s'appelle Flammarion Bony. Comme cela, employons son vrai nom, c'est bien, car effectivement, il ne se réduit pas ni aux tours Pernon, ni à l'enceinte Pernon et la rue Chazière autour. Il s'appelle Flammarion Bony et comprend tout cet espace-là. Je vais réagir par rapport aux propos de Madame PELLET, les questions de QVA et de QPV doivent intéresser quand même une grande partie des habitants de ce quartier, puisque c'est une demande des acteurs du quartier, aussi bien les habitants des tours, les associations de locataires, La Croix-Rousse n'est pas à vendre, et le Conseil de Quartier, qui depuis plusieurs années – en tous les cas depuis que nous sommes élus, je ne sais pas comment cela se passait dans la mandature précédente, mais en tous les cas, depuis que nous sommes élus –, nous demandent d'obtenir un classement QVA et de batailler pour un classement QVA. Monsieur GIRAULT l'a évoqué tout à l'heure, Monsieur le Maire a porté cette question en Mairie Centrale, donc ces questions de QVA et QPV intéressent les habitants, ce n'est pas pour amuser la galerie. Voilà, je voulais quand même réagir car quand on veut écouter les habitants, c'est bien d'écouter les habitants.

ANNE PELLET :

Je les écoute et je ne dis pas que cela ne les intéresse pas mais aujourd'hui, ce qui les intéresse, ce ne sont pas tellement des jargons administratifs, ce sont surtout des actes.

LOÏC RIGAUD :

Oui mais justement, Madame PELLET, l'intérêt d'un QVA – cela a été rappelé par Madame BLACHÈRE du Conseil de Quartier –, mais c'est qu'en fait, c'est qu'il y aura des moyens. C'est-à-dire que l'on va mobiliser des moyens de l'État, des collectivités, donc de la Métropole et de la Mairie, supplémentaires, des moyens financiers – on l'évoquait –, pour pouvoir financer des projets sur le territoire, mais aussi des moyens humains pour coordonner l'action des associations, cela a été rappelé par Monsieur CHEVALIER et je pense que c'est

cela l'essentiel. On peut agir avec des bonnes paroles, mais on peut aussi agir un peu mieux avec de l'argent et des projets. Moi, je voulais juste en profiter pour saluer le travail de Funibus et du Conseil de Quartier Ouest sur Rue Dagon en fête, car quand on parle d'actions sur le territoire, c'est une association, Funibus, qui porte des projets en plein cœur du quartier avec les parents d'élèves notamment, et qui a pu nous proposer un projet que l'on a financé l'année dernière, dans le cadre des APICQ, dans le cadre des conseils de quartiers, permettant de réaliser beaucoup d'actions les vendredis en fin d'après-midi autour de l'été, entre le printemps et l'été, et qui a permis de dynamiser le quartier. Le centre social était impliqué aussi. Ce sont des projets qui font vivre le quartier et qui font aussi occuper l'espace, puisque c'est quelque chose qui est, il me semble, important au vu des problèmes qui ont été évoqués au début de la réunion.

Si vous êtes d'accord, et puis après on clôturera le CICA, je vais donner la parole à Monsieur LEGUET de la sauvegarde 69. Monsieur LEGUET, si vous voulez nous éclairer sur les actions de votre structure sur le quartier.

FRÉDÉRIC LEGUET :

Bonsoir à toutes et tous. Frédéric LEGUET, éducateur en prévention spécialisée à la Sauvegarde 69. Je ne vais pas rentrer dans le détail de mes missions, cela va être un peu long sinon, et il nous reste peu de temps. Pour faire très court malgré tout, j'interviens auprès des publics âgés entre 12 et 21 ans dans le cadre d'une mission d'aide sociale à l'enfance. C'est une mission qui rentre dans les prérogatives de la Métropole et non pas de la Mairie. On intervient dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance.

Je voudrais juste quand même me permettre de réagir aux propos de Monsieur Alexandre CHEVALIER, parce que nous nous sommes rencontrés au niveau des acteurs jeunesse et je crois qu'il n'y a pas lieu de dire que l'on se marche sur les pieds ou qu'il y a nécessité de coordonner nos actions. Elles le sont, depuis de très nombreuses années où je travaille sur ce territoire. S'il y a quelque chose de positif à évoquer sur ce territoire, c'est que les acteurs de la jeunesse travaillent ensemble, le font bien et se coordonnent bien. Ce que je n'ai pas toujours eu l'occasion de voir dans d'autres lieux, mais sur cet arrondissement, je crois que la place de chacun et les limites et prérogatives de chacun sont bien comprises par les uns et les autres et je trouve que l'on travaille en assez bonne intelligence et que l'on partage ce que l'on peut partager, en fonction des missions des uns et des autres. En termes de moyens humains, Madame, pour vous répondre, je ne suis pas certain que l'on soit non plus... – je parle des éducateurs en prévention spécialisée, je ne vais pas parler pour les autres – là encore le nombre de postes est défini par la Métropole. Il y a deux postes sur le 4^e arrondissement, qui n'est pas un arrondissement ni en QPV ni en QVA, ce qui est, j'ai envie de dire, plus qu'honorable par rapport à

d'autres arrondissements avec une densité de population plus grande, qui n'ont pas nécessairement un nombre de postes particulièrement plus important. Il l'est, mais si l'on corrèle les éléments, ils seraient plutôt en sous-effectif par rapport à l'arrondissement ici. Bien sûr, on serait toujours plus nombreux mais, il faut aussi prendre en compte qu'il y a une partie de la jeunesse qui n'est pas non plus intéressée par ce que l'on peut leur proposer. Il faut l'entendre aussi. On n'a pas la capacité de répondre à tous les besoins. Pour ce qui est de la prévention spécialisée – je donne les quelques chiffres que j'ai en tête comme ça, je n'ai pas le rapport d'activités sous les yeux –, pour l'année 2022, on s'occupait de 133 jeunes, à deux éducateurs. J'ai travaillé 6 mois tout seul du fait de l'absence de ma collègue. Ce sont des choses qui arrivent parfois. Quand bien même elle aurait été remplacée, on n'intervient pas sur un territoire, on ne fait pas sa place comme cela, cela prend beaucoup de temps. Dans un internat, dans une institution, un personnel est absent, on le remplace car il faut assurer la charge du quotidien d'un enfant dont on a la charge. Dans un quartier, les choses s'organisent différemment. Il est vrai que pendant l'été, et notamment le mois d'août, il n'y avait personne qui pouvait nous représenter, de présent, parce que j'étais en congé et que ma collègue n'était pas là. Quand bien même elle aurait été là, seule sur le territoire, je ne suis pas certain qu'elle aurait été en mesure de régler les différents problèmes qui se sont posés. On parle de ce que vous évoquez, d'éléments qui, pour moi, relèvent d'actes pour les plus graves de délits et pour les plus cool d'incivilités, mais ce ne sont pas nos missions. Je n'interviens pas dans le cadre de la prévention de la délinquance. Pour ce qui est des chantiers éducatifs – je l'ai entendu beaucoup –, je tiens à dire encore une fois que nous avons la chance, sur cet arrondissement, d'être particulièrement suivis par les projets que l'on présente à la Ville, sur les financements des chantiers éducatifs, en sachant encore une fois que l'on n'est ni en QPV, ni en QVA. Tous les dossiers de demande de subventions que je présente, depuis de nombreuses années, depuis que l'on n'est plus en QPV, ont toujours été maintenus et pratiquement pour les sommes que je demande. Je tiens à le dire et cela ne se mesure pas à l'échelle de la Mairie d'arrondissement. On intervient bien dans le cadre du CLSPD, c'est la Mairie Centrale. Les dossiers que l'on présente ici, sur l'arrondissement, sont globalement bien suivis. Je n'ai pas les chiffres très exacts en tête mais cela m'a permis de mener, en tout cas sur l'année 2022, plus de 20 chantiers, plus de 140 heures chantiers ; ce qui est assez conséquent au regard des autres missions qui sont les miennes. Pour moi, le chantier est un support éducatif, ce n'est pas une fin en soi, je ne suis pas une mission intérim, je ne suis pas là pour faire travailler les jeunes. Quand je peux, je leur propose des chantiers éducatifs, ils sont salariés pendant cette activité-là, mais tout cela prend du temps à monter et dans mon emploi du temps, avec tout ce que j'ai à faire en plus, ce que je vous dis là en termes de chef, c'est déjà très conséquent. Quand bien même on m'offrirait davantage de possibilités de chantiers, je ne serais pas

nécessairement en mesure de les assumer. Je veux dire par là que je ne souffre pas d'un manque de possibilités de faire des chantiers, je tiens à le dire, on est plutôt bien suivis sur cet arrondissement, bien que l'on se soit plus en politique de la ville.

Les chantiers que font GLH avec les éducateurs en prévention spécialisée se font sur d'autres arrondissements que celui-ci, et se font sur les arrondissements qui sont en QPV, parce que là, j'obtiens des subventions pour pouvoir les organiser. Ce qui n'est pas le cas ici par exemple. Il y a un acteur au niveau de la jeunesse qui n'a pas été mentionné ce soir, ce sont les missions locales – alors je n'ai pas leurs chiffres –, qui s'occupent de beaucoup de jeunes. Je pense donc que sur l'arrondissement, on pourrait toujours faire plus mais je pense qu'il y a déjà une offre conséquente et le secteur jeune accueille beaucoup de jeunes aussi. Depuis plus d'un an, on travaille aussi ensemble sur des temps d'accueil informels, certes au centre social, mais quand bien même on leur proposerait un accueil dans un lieu externe, encore faudrait-il qu'il y ait des moyens humains pour pouvoir les accueillir et l'animer. Ce n'est pas qu'une question de locaux dans ces cas-là. Au centre social déjà, les mercredis soir et les vendredis soir, ce sont plus d'une vingtaine de jeunes qui passent à chaque fois, donc il y a une offre.

ÉLISABETH BLACHÈRE :

Ne vous méprenez pas, ce n'était pas une remise en cause de votre travail, je dis juste que vous êtes certainement, de temps en temps, un peu seul.

FRÉDÉRIC LEGUET :

Je ne l'ai absolument pas pris comme cela de quiconque, je me permets juste de vous donner des éléments que vous ne possédez peut-être pas. Cela ne va pas au-delà de ça.

LOÏC RIGAUD :

Merci pour votre intervention et ses éléments précis du quotidien. Monsieur le Maire, je vous redonne la parole pour conclure ce CICA et je vous remercie tous pour votre participation et votre patience.

RÉMI ZINCK :

Merci, on arrive à la fin du CICA, donc je voudrais simplement relever certaines choses et puis dire ce que nous, on fait et où l'on va, pour conclure. J'entends Madame PELLET votre interpellation – je dirais un peu facile –, elle était attendue, presque téléphonée, sur les constructions et la sécurité. Certes, je ne

peux pas vous laisser dire que l'on ne fait rien en matière de sécurité. Le COPIL qui s'appelle « Pernon apaisé » et qui s'est constitué autour ou avec – je ne veux pas prioriser les initiatives – le Conseil de Quartier, est très actif, il travaille avec nous. On a déjà eu une réunion – cela a été dit par Mme BLACHÈRE – et il y en a eu d'autres. Ils ont été reçus par le commissaire divisionnaire, ce n'est pas la moindre des personnes en termes de sécurité d'un arrondissement, je vous le garantis. J'ai la chance d'avoir une suffisamment très bonne relation avec lui pour avoir les chiffres de la délinquance de l'arrondissement, ce que tous les arrondissements n'ont pas. Certains ne les ont pas, je vous le dis tout de suite. Les chiffres ne sont pas les chiffres catastrophiques que vous pourriez peut-être souhaiter dans certains cas. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a rien. Je ne veux pas dire qu'il ne se passe rien. Il y a un problème de prédélinquance et de délinquance sur Pernon qui est d'autant plus visible, qui fait un contraste fort avec le reste de l'arrondissement qui est particulièrement calme à l'échelle de la ville. C'est donc un arrondissement qui ne pose pas de problème par rapport au reste de la ville, sauf évidemment – et c'est bien l'objet de cette réunion aussi en partie –, cette partie de Pernon où l'on a une partie de la jeunesse qui est un peu en situation, pour certains, de prédélinquance et qui, par les moyens de communication qui existent maintenant et qui n'existaient pas il y a 20 ans quand ces tours existaient déjà. On communique et on se rend compte très vite que les réseaux sociaux facilitent la mobilité dans toute la ville. Donc cela existe, mais ce travail est fait avec la police. Je crois que le collectif travaille aussi avec la police, alors ce n'est pas un travail d'indic', attention on n'est pas là-dedans, mais de maillage et moi, je préfère un travail – et le commissaire est aussi beaucoup plus là-dessus – de maillage, d'information, de remontées, plutôt qu'un projet de surveillance de la société. Moi, je ne suis pas dans le projet de surveillance de la société, parce que si on l'applique plus largement, un des problèmes que l'on rencontre actuellement, c'est ce que l'on appelle les VIF, les violences interfamiliales/intrafamiliales et moi je n'imagine pas que l'on mette des caméras dans les appartements de chaque personne ; et pourtant, c'est là que se trouve la violence actuellement. Voilà.

(Intervention inaudible hors micro)

RÉMI ZINCK :

Non mais, Madame, je me permets de répondre, je ne vous ai pas donné la parole, merci. Voilà pour ce qui est de la sécurité, donc pas de réponse facile, Madame PELLET, pas de démagogie, c'est trop facile. Il y a un vrai travail qui est fait, croyez-moi. Les acteurs de la police et de la prévention sont très impliqués dans ce quartier et je ne voudrais pas que vos propos dénaturent la qualité de leur travail. Ce n'est pas la mienne seulement, c'est la leur.

Par ailleurs, avec le collectif « Pernon apaisé », on travaille dans une dimension beaucoup plus large, c'est-à-dire, comme vous l'avez dit, il y a l'éducation, on n'en a pas parlé ce soir mais il y a le champ culturel aussi, où il y a pas mal de projets culturels qui sont annoncés sur l'arrondissement, et notamment cette partie, on a parlé de la Rue Dangon en fête, qui est une des parties non négligeables pour les plus jeunes, mais il y aura aussi d'autres opérations culturelles. Il y a les opérations d'emploi qui sont menées ici. Il y a le C.L.A.S.S (Conseil Local de l'Action Sociale et des Solidarités) qui fait des permanences sur la place Flammarion et qui permet de tisser aussi des liens entre les associations de solidarité. C'est très important. On a fait des réaménagements urbains sur la place Flammarion, il y en aura d'autres. On projette – et on a du retard, je le confesse – sur la Maison Baillieu, Monsieur CHEVALIER en a parlé tout à l'heure, qui deviendra un lieu d'accueil pour les jeunes avec une structure qui sera choisie en son temps, quand la maison sera opérationnelle. Pour l'instant, il y a des travaux de mises aux normes qui sont nécessaires et qui traînent clairement, je le reconnais. Il y a donc beaucoup de choses qui sont faites. Moi, je vais poser jeudi prochain – on va en parler ce soir au Conseil d'arrondissement –, au Maire de Lyon, la question de l'ouverture de la piscine Saint-Exupéry l'été, puisqu'elle est fermée depuis toujours je crois, enfin autant que je me souviens. Cela fait donc déjà pas mal d'années. Je ne sais pas si l'on aura une réponse positive. C'est comme Monsieur GIRAULT sur le QVA, il ne vous a pas dit que cela allait se faire, mais moi je pousse aussi au niveau de l'Hôtel de Ville, des adjoints, de Monsieur le Maire de Lyon, pour que ce petit quartier – ce n'est pas dépréciatif, mais à l'échelle de la ville c'est un petit quartier géographique – ne soit pas oublié dans ce 4^e arrondissement que l'on considère comme un arrondissement devenu bourgeois. Voilà les choses clairement dites. Donc moi, je pousse ce petit quartier. Vous le savez, on habite tous le 4^e arrondissement. L'image que les gens en ont c'est le marché, le boulevard, La vogue, tout ça c'est sympa, mais ce n'est pas que cela le 4^e arrondissement. Il y a d'autres quartiers, il y a les quais, les berges. Il y a aussi ce quartier qui est Bony-Flammarion qui existe et qui a aussi des besoins, et on essaye de répondre le plus possible avec les moyens d'un arrondissement et les moyens de la Ville. Voilà.

Je voudrais vous remercier tous ce soir. Je remercie tout particulièrement les deux intervenants qui ont posé des questions et qui sont impliqués, et les membres du collectif « Pernon apaisé » qui jouent vraiment un rôle très important dans le sens de la construction de projets et de maillage du territoire. Je vous remercie quand même toutes et tous de la qualité de l'écoute que l'on a pu avoir ce soir, et j'espère que nous aurons l'occasion de nous retrouver pour parler de ce quartier.

Merci à toutes et tous.